

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
  
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
  
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

Pagination continue.

# L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—États-Unis, \$3.50.  
Tout semestre commencé se paie en entier.  
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. XII.

No. 5.

Prix du numéro, 7 centins.—Annonces, la ligne, 10 centins.

Toute communication doit être affranchie.

Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 3 FEVRIER 1891

## AVIS IMPORTANTS

*L'Opinion Publique* est imprimée et publiée tous les jeudis par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND (limitée,) à ses bureaux, Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix d'abonnement pour ceux qui paient d'avance, est de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les États-Unis; mais on exige de ceux qui ne se conforment pas à cette règle \$3.25 par années s'ils ne paient qu'au bout de trois mois, et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées à G.-B. BURLAND, Gérant, ou : "Au Gérant de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Adresser les correspondances littéraires : "Au Rédacteur de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Si une réponse est demandée, il faut envoyer une estampille pour en payer le port.

Lorsqu'on veut obtenir des exemplaires extra du journal, le prix de ces exemplaires, en estampilles ou autres valeurs, doit accompagner la demande.

Nos abonnés à Montréal sont priés de nous faire connaître toute irrégularité dans le service du journal.

## Répliques de M. L.-O. David aux réponses du "Journal des Trois-Rivières."

Nous faisons, il y a quelques jours, l'éloge des articles publiés dans le *Journal des Trois-Rivières* sur l'intéressante question de l'influence indue.

Nous étions heureux de voir enfin un homme éclairé discuter ce grave sujet avec une science, une bonne foi et une modération qui donnaient de l'autorité à ses paroles. Acceptant en général les principes qu'il énonçait relativement aux droits et à la suprématie de l'Eglise, nous lui demandâmes de ne pas clore sa savante dissertation sans faire voire comment on peut, dans un pays comme le nôtre, concilier ces principes avec les droits de l'Etat et des citoyens, et nous lui adressâmes les questions suivantes :

1o "Comment le candidat qui se sera en vain adressé à l'Evêque pendant l'élection, pourra-t-il obtenir la réparation du tort que les prêtres du comté lui auront fait en forçant les électeurs à voter contre lui.

2o "Comment l'Evêque, lors même qu'il le voudrait, pourrait-il forcer ses prêtres à réparer le tort causé à ce candidat, à lui donner le siège dont ils l'auraient privés par des moyens injustes."

3o "Un individu accusé publiquement d'un crime par un prêtre dans la chaire, a-t-il d'autre moyen, pour obtenir la réparation du mal matériel que ce prêtre lui aurait fait, que de s'adresser aux tribunaux (civils), et n'a-t-il pas le droit d'exercer le recours que la loi lui donne? Le candidat à qui le prêtre fait un dommage plus considérable n'est-il pas dans le même cas, et n'a-t-il pas les mêmes droits?"

Nous croyons pouvoir résumer les réponses du *Journal des Trois-Rivières* dans les déclarations et propositions suivantes :

1o. Il y a une distinction bien importante à faire dans les actes du prêtre, lorsqu'il agit comme *citoyen* et lorsqu'il agit comme *ministre sacré*, ce sont les *actes civils*, ou du prêtre agissant en sa qualité de *citoyen*, et les *actes sacerdotaux*, ou du prêtre agissant en sa qualité de *ministre sacré*. Les premiers étant des actes que le citoyen laïque peut accomplir comme le citoyen prêtre, peuvent tomber par leur nature sous la juridiction des tribunaux civils, sauf ce que l'Eglise prescrit en pareil cas pour sauvegarder l'immunité personnelle du prêtre. L'Evêque, quand il y a des raisons, permet facilement aux fidèles de soumettre ces actes civils du prêtre au jugement des tribunaux civils qui les décident alors comme ceux des autres citoyens. Il ne saurait donc y avoir de difficulté en ce cas. Par exemple, si les prêtres du comté avaient offert de l'argent aux électeurs pour les engager à voter contre le candidat malheureux, l'Evêque l'autoriserait facilement sans doute, après avoir constaté le fait, à les citer devant le tribunal civil pour en obtenir la justice et la protection que la loi civile lui accorde.

Les seconds sont les actes que le prêtre accomplit en sa qualité de *ministre sacré*, et que les laïques sont dans l'impossibilité de faire, parce que ces actes requièrent le caractère sacerdotal dans celui qui les accomplit. Or ces actes sacerdotaux sont essentiellement spirituels et du domaine religieux, et en conséquence ils échappent par leur nature même à la juridiction du pouvoir civil qui ne s'étend qu'au domaine temporel. Jamais l'Eglise ne pourra consentir à les soumettre au jugement des tribunaux civils, qui sont radicalement incompétents à les juger.

2o. "L'Eglise est la plus parfaite de toutes les sociétés, et elle a des règles sagement établies pour maintenir les prêtres comme les simples fidèles dans le juste accomplissement de leurs devoirs, et notamment sur les élections.

Il y a donc dans l'Eglise tout ce qu'il faut pour rendre justice à ses enfants laïques comme prêtres, et le remède que cherche M. L.-O. David se trouve donc dans l'ordre religieux comme dans l'ordre civil, c'est-à-dire en remontant d'un tribunal à l'autre jusqu'au tribunal suprême et final qui est le Pape dans l'Eglise et le Souverain dans l'Etat. Les juges des cas de conscience dans l'Eglise sont : 1o. Le curé dans sa paroisse ; 2o. L'Evêque dans son diocèse ; 3o. L'archevêque dans sa province ; 4o. Le Pape dans l'univers entier. Il est le juge suprême et infaillible en tout ce qui se rattache à la foi et aux mœurs.

3o "Le prêtre peut abuser de son ministère pour dire en chaire des choses qui peuvent nuire à la réputation de quelqu'un, accuser même une personne d'un crime, mais c'est devant le tribunal ecclésiastique que plainte doit être portée contre ce prêtre. Quand ce tribunal aura constaté l'abus, il jugera par quels moyens le délinquant pourra être amené le plus efficacement à réparer le mal qu'il a fait, l'injure et le tort qu'il a causés à cet individu, et à ce candidat. Si les moyens dont ce tribunal peut disposer sont insuffisants, comme la faute commise est de sa nature un acte civil du prêtre, il autorisera au besoin les plaignants à s'adresser aux tribunaux civils pour en obtenir toute la réparation à

laquelle la loi leur donne droit, et pour ce qui est de la faute personnelle de ce prêtre, il sera jugé conformément aux règles canoniques."

Nous nous sommes servi des propres expressions de l'écrivain du *Journal des Trois-Rivières* afin de ne pas nous exposer à dénaturer le sens de ses paroles.

Nous regrettons de dire que malgré toute son habileté le savant écrivain n'a pas répondu à nos questions d'une manière à faire accepter toutes ses conclusions. Nous reconnaissons avec lui la sagesse des principes et des lois qui assurent la suprématie et l'indépendance de l'Eglise dans les choses spirituelles, nous admettons que, même dans les questions mixtes, lorsque le prêtre abuse de son ministère et se rend coupable de diffamation et d'injustice, le catholique doit autant que possible porter plainte devant l'autorité ecclésiastique avant de s'adresser aux tribunaux civils. Mais faute de tribunaux ecclésiastiques régulièrement organisés et capables de mettre en force leurs sentences et leurs décisions, vû les conditions de notre état social et politique, nous disions que dans le cas d'abus ecclésiastique allant jusqu'au délit contre la personne ou l'Etat, il n'y a pas d'autre remède efficace que le recours au tribunal civil et que la partie lésée a droit de l'employer après avoir pendant fait tout en son pouvoir pour obtenir justice de l'autorité ecclésiastique.

Convaincu que notre proposition est surtout forte dans le cas d'influence indue, où l'on voit réunis l'offense contre la personne et le délit contre la constitution ou l'Etat, nous limiterons notre argumentation à ce point et employant la manière de procéder de l'écrivain du *Journal des Trois-Rivières*, nous dirons :

L'Etat comme l'Eglise est une société parfaite et indépendante ayant le droit d'établir et d'exécuter toutes les lois nécessaires à sa conservation et à l'accomplissement de ses fins. Or, il est nécessaire à la conservation d'une société ou d'un état dont le gouvernement repose sur un suffrage populaire, il est essentiel à l'existence du gouvernement constitutionnel que le citoyen électeur puisse voter librement suivant sa conscience et son jugement.

Donc l'Etat a droit d'établir des lois et des tribunaux pour assurer la liberté et l'indépendance de l'électeur dans l'exercice de ses droits politiques et l'exécution de ses devoirs de citoyen, et pour sévir contre tous ceux qui d'une manière ou de l'autre empêchent l'électeur de voter ou le forcent de voter comme ils l'entendent.

Donc, disent tous les tribunaux, nous avons le droit de décider que le prêtre viole la loi et les principes de la constitution, quand abusant de son ministère, il force l'électeur par la violence morale, par le refus des sacrements ou la menace de châtiments spirituels de voter dans un sens plutôt que l'autre.

Halte là! dit-on, du moment que le coupable, que le transgresseur de la loi est un prêtre, et qu'il a commis l'acte incriminé dans l'exercice du culte, il échappe à la juridiction civile, il faut dans tous les cas, s'adresser en premier lieu à l'autorité ecclésiastique. Ou appuie cette prétention sur la proposition plus haut mentionnée, savoir : que l'Eglise est, elle aussi, une société parfaite et indépendante, ayant une fin supérieure à celle de l'Etat et pos-

sédant tous les droits et pouvoirs nécessaires à l'accomplissement de cette fin, et que parmi ces droits et pouvoirs nécessaires se trouve celui de juger ses ministres lorsqu'ils agissent dans l'exercice du culte.

Voici donc les deux grandes puissances du monde—l'Eglise et l'Etat—en antagonisme, chacune réclamant les droits et pouvoirs nécessaires à sa conservation. D'un côté, l'Etat prétendant que seul il a le droit de juger les offenses commises contre ses lois et l'ordre public, contre son existence même, et de l'autre, l'Eglise, réclamant ses privilèges et niant aux tribunaux civils le droit de juger ses ministres sans son consentement.

Nous voilà en présence de l'éternelle question des rapports de l'Eglise avec l'Etat, et des conflits qu'elle a suscités pendant des siècles.

Loin de nous le désir de vouloir entamer une discussion qui a inondé le monde de livres et de brochures. Nous nous contenterons de dire qu'il y a eu abus de part et d'autre et que depuis longtemps l'Eglise et l'Etat en sont venus à la conclusion que le moyen d'éviter les conflits auxquels ils sont exposés lorsqu'ils se rencontrent, était de faire des concordats, des conventions où les deux puissances se font des concessions, réciproques.

Dans le monde entier aujourd'hui, dans les pays les plus catholiques on ne refuse pas à l'Etat le droit de juger et de condamner les prêtres comme les autres citoyens pour offenses commises contre les lois, la morale et l'ordre public.

"S'il y a contravention à des lois qui garantissent l'ordre et les intérêts de la société civile et politique, dit Mgr Affre à la page 263 de son traité "De l'appel comme d'abus," nous reconnaissons que "que non-seulement elle peut donner lieu à l'appel et à une décision d'abus, mais "aux peines qu'il aura plu au législateur "d'infliger comme sanction de sa loi."

Mgr Affre dit même, comme le juge Johnson qu'on a tant critiqué, que la nature de la loi n'empêche pas sa violation d'être illégale.

"Contrevenir à de telles lois serait un abus légal, à la vérité, mais un acte légitime."

Aux pages 224 et 263 Mgr Affre ajoute : "Si la violation des lois civiles est un délit, elle est soumise aux tribunaux ordinaires. Si l'honneur d'un citoyen est compromis par une diffamation, il y a plus qu'un abus, il y a délit et le prêtre doit être traduit devant les tribunaux."

C'est ce que nos tribunaux ont presque invariablement décidé dans un grand nombre de causes. Nos juges les plus religieux et les plus honnêtes se sont accordés à dire de tout temps que les tribunaux civils avaient le droit de prendre connaissance des offenses commises par les prêtres dans l'exercice de leurs fonctions. On s'accorde à dire que le prêtre qui dans la chaire et l'exercice en général de ses fonctions ecclésiastiques, se rend coupable d'une offense grave, cause, par exemple, la ruine ou la mort de quelqu'un, sort de sa sphère, de sa juridiction, perd par conséquent ses privilèges et tombe sous le coup des lois que la société a faites pour se protéger.

Il faut tenir compte, dans le cas de contestation pour l'influence indue, du

fait que le prêtre n'est pas directement en cause — ce qui rend la position meilleure.

Nous admettons que l'intervention des tribunaux civils en pareil cas a pu donner lieu à de graves abus et porter atteinte à la liberté de l'Eglise. Nous reconnaissons avec le savant écrivain du *Journal des Trois-Rivières* que nos cours de justice telles que composées sont guère en état, malgré la sagesse qu'elles ont montrée en général, de décider les questions de droit canonique que de pareilles causes peuvent soulever.

Mais, d'un autre côté, un évêque est-il plus en état de décider s'il y a eu offense au point de vue purement légal ?

Que faut-il donc faire ?

Nous pensions que le *Journal des Trois-Rivières* indiquerait un moyen acceptable de trancher la difficulté, de résoudre ce grave problème. Mais il n'en trouve pas d'autre relativement à l'influence indue que celui d'abroger la loi pour s'en rapporter exclusivement à la sagesse du clergé et à la juridiction ecclésiastique. Adressez-vous, dit-il, à l'évêque, si vous avez à vous plaindre de votre curé ; de l'évêque appelez à l'archevêque et de l'archevêque au Pape, si c'est nécessaire.

Si le Canada était un pays catholique, gouverné par un souverain catholique et si l'appel à Rome était facile et praticable, il y aurait lieu de considérer sérieusement cette proposition, mais, comme nous l'avons dit, c'est une idée irréalisable dans notre état de société, et nous croyons pouvoir le démontrer.

1o. Il est prouvé que jusqu'à présent l'appel à l'évêque en matières politiques a été tout à fait inutile et inefficace. Plus que cela, il est démontré clairement que les ordonnances des évêques et même le jugement de Mgr Conroy parlant au nom de Rome n'ont produit aucun effet. Tout ce qu'on pourrait dire et faire n'empêcherait pas la moitié du pays de croire et de dire que le tribunal ecclésiastique tel que composé ne donnerait pas satisfaction aux parties intéressées.

2o. On ne peut exiger que l'Etat accepte pour juger les empiètements dont il aurait droit de se plaindre de la part du clergé, l'évêque qui aurait permis ou provoqué cet empiètement.

3o. Il serait ridicule de vouloir obliger les protestants à accepter pour tribunal une autorité qu'ils ne reconnaissent pas. Il faudrait donc faire une loi qui distinguerait entre les catholiques et les protestants. Dans les deux cas ce serait absurde, et jamais on ne réussira à faire sanctionner une pareille loi au moins à Ottawa.

4o. Dans le cas où la partie lésée serait obligée d'appeler de l'évêque à l'archevêque et de l'archevêque au Pape, et que le Saint-Père lui donnerait le droit de s'adresser aux tribunaux civils pour obtenir la réparation du tort qu'on lui aura causé, les délais pour exercer le recours civil et obtenir la réparation du tort qu'on lui aurait causé seraient souvent expirés.

5o. Quoiqu'on fasse on ne fera jamais adopter comme loi et comme principe, dans un pays comme le nôtre composé de tant de nationalités et religions diverses, que le prêtre n'a qu'à dire et à faire en chaire ce qu'il voudra pour échapper à la juridiction de l'autorité civile.

6o. L'abrogation de la loi relative à l'influence indue n'aurait pas d'ailleurs tout l'effet voulu, car le parti du gouvernement qu'on aurait détruits en empêchant par la violence morale, les électeurs de voter, trouverait dans le droit public et commun les moyens de sévir contre cet attentat porté à la liberté, à l'ordre public et à la constitution. On aurait des conflits beaucoup plus regrettables que les difficultés actuelles.

7o. Comment pourrait-on demander au représentant de la reine de sanctionner une loi qui dépouillerait virtuellement le Souverain des moyens d'exécuter les lois faites dans le but de défendre son autorité et de protéger la liberté de ses sujets et la constitution ?

8o. Si la loi était abrogée à quoi servirait à la partie lésée de demander et d'obtenir la permission de recourir au tribunal civil ?

Voilà quelques-unes des principales objections qu'on peut faire à l'abrogation de la loi au point de vue légal et politique.

Maintenant, si nous en avons le temps, nous démontrerions facilement que le changement demandé serait désastreux à la religion et au clergé. Etant certain que les évêques et les représentants eux-mêmes du Saint-Siège ne peuvent empêcher les abus dont on se plaint, que serait-ce donc si le contrôle de l'Etat et le frein de la loi disparaissaient ?

Que faire donc ?

Le meilleur remède serait d'éviter les excès qui provoquent l'intervention des tribunaux, mais comme c'est impossible et que le clergé peut se trouver obligé, dans l'intérêt de l'Eglise, de s'exposer à cette intervention, il est évident que le système actuel peut donner lieu à de graves abus.

Eh bien, c'est le temps et l'occasion d'avoir recours à un concordat, à une convention, où l'Etat et l'Eglise s'entendraient peut-être en se faisant des concessions réciproques. C'est pour atteindre ce but, pour arriver à quelque compromis acceptable que nous avons suggéré, il y a quelque temps, l'idée d'un congrès composé des évêques et de quelques-uns des principaux citoyens de notre province.

M. Pradié, un ancien député de l'Assemblée Nationale de France, parlant au nom de ses collègues catholiques, disait, il y a quelques années : " Les deux puissances doivent se renfermer dans leur spécialité et n'agir l'une sur l'autre que par voie d'influence et de négociations pour défendre ou revendiquer leurs droits respectifs. Elles doivent se contrôler ou se contenir dans leurs tentatives d'usurpation, afin que la parole du Christ ne soit pas lettre morte. Ce contrôle est le préservatif contre le despotisme théologique ou autocratique ; c'est le principe même de la liberté. Des conflits doivent être décidés par les négociations."

Mgr. Affre a dit :

" Quand deux pouvoirs sont indépendants, l'un n'abandonne pas à l'autre la décision absolue de ses droits."

La preuve que les concordats sont bons et mêmes nécessaires quelquefois c'est que depuis plusieurs tous les papes en ont fait dans l'intérêt, sans doute, de l'Eglise.

#### MORT DE L'HON. M. LETELLIER DE ST. JUST

L'hon. M. Letellier de St. Just est mort vendredi dernier, 28 courant, à la Rivière-Ouelle. Le parti libéral, qu'il a servi pendant trente ans avec la plus grande énergie, a raison de regretter sa mort.

Il était né en 1820, à la Rivière-Ouelle, et avait par conséquent soixante-et-un ans. Il fit ses études au collège de Sainte-Anne de la Pocatière, et se fit recevoir notaire après les études requises.

Il s'occupa de politique presque en sortant du collège et se fit élire en 1857, dans le comté de Kamourask.

Sa carrière politique a été très orageuse, entremêlée de victoires et de défaites éclatantes. On connaît les derniers événements de sa vie, et nous aurons occasion d'en parler plus tard.

La paroisse de Berthier (en haut) a souscrit pour la jolie somme de quatre mille piastres pour l'œuvre de l'évêché de Montréal.

\* \*

Le vice-roi de l'Inde, lord Ripon, continue, dans l'Inde comme en Angleterre, à protéger et à favoriser les œuvres catholiques.

Pendant que la plupart des hommes d'Etat de l'Europe travaillent ouvertement à la destruction du principe chrétien, l'illustre chef du gouvernement anglais dans l'Inde ne craint pas de manifester hautement ses sympathies pour l'Eglise catholique.

#### A MON AMIE

QUI ME DEMANDE UN SONNET

On dit que le poète, en son noble délire,  
Prend soudain son essor d'un vol audacieux ;  
Que berçants la vierge aux doux sons de sa lyre,  
Il l'endort et l'enlève avec lui dans les cieus.

Puisse le nom chéri qu'amour me fait élire  
Réveiller de ma voix l'écho silencieux,  
Par ses vers immortels que l'œil se plaît à lire  
Et qui frappe l'oreille en rythme gracieux !

Quand parfois de mon luth s'échappe l'harmonie  
Et qu'une corde vibre au souffle du génie,  
Jeune fille, crois-moi, je me sens inspiré ;

Oh ! si jamais je vole à la gloire éternelle,  
Tu planeras, Phyllyre, assise sur mon aile,  
Comme une astre brillant de l'empire éthéré.

C. P. BEAULIEU.

Cacouna, janvier 1811.

#### CHRONIQUE AMÉRICAINE

NEW-YORK, 29 janvier 1881.

Madame la marquise d'Apremont vient de mourir, dans un grenier de Wooster street, sans laisser ni testament ni argent. Son mari, encore plus marquis quelle n'était marquise, vivait séparé d'elle depuis deux ans.

Cet étrange personnage, qui a reçu de sa famille en se mariant une somme de \$100,000, n'a plus d'autres moyens d'existence, aujourd'hui, que d'être porteur de journaux.

Pour un gallon de vin, pour un paquet de tabac, pour un cigare, peut-être, il vendrait son blason, son titre et son écusson.

— O rois, o familles trouquées !  
Brusques écroulements des vieilles majestés.  
O calamités embusquées  
Au tournant des prospérités !—

Quel dèche ! dirait Emile Zola. Quel effondrement : ajouterai-je, et quel décadence des grandes familles et des grands caractères d'autrefois !

Le marquis d'Apremont, actuellement mon voisin, porte encore très gaillardement ses soixante-quinze ans ; il est de haute taille, et ne ferait pas mal, dans la galerie de ses aïeux, s'il était peint à l'huile.

Malheureusement, le château de ses pères a été confisqué par Napoléon Ier, et, au lieu d'avoir des courtisans à son réveil, c'est lui qui est obligé de se lever à trois heures du matin pour distribuer, de porte en porte, les journaux français et américains de New-York. Ce qui lui rapporte, à peu près, un dollar par jour.

Qu'il tombe de la neige, du verglas, ou même des créanciers sur son itinéraire, il passe, quand même, rien ne l'arrête.

Son opulence d'autrefois, aussi bien que ses rhumatismes, le laisserait insensible : il marche, il marche encore, il marche toujours ! A cela près qu'il n'a pas cinq sous dans sa poche, on peut le comparer au Juif-Errant.

Mais pourquoi s'étonner qu'un descendant d'une des plus grandes familles de France soit tombé des hautes sphères dans la foule où nous pataugeons ?

A New-York, on trouve ce à très ordinaire.

Dernièrement, il m'est arrivé de me faire cirer mes bottes par un ex roi nègre qui exerçait cette profession dans le Broadway, (pas celle de roi).

J'ai vu, à Paris, autrefois, un Duguesclin, cocher de fiacre. A chaque pas, ici, on rencontre des Montgomery dans les positions les plus humbles.

Lorsque j'étais caporal dans l'armée française—sous le deuxième empire—j'ai eu un De Castro dans mon escouade.

Jugez combien je devais être embarrassé lorsqu'il me fallait le commander de corvée !

Car les De Castros sont grands d'Espagne et touchent à la maison royale.

Dans les commencements, sa famille lui envoyait beaucoup d'argent, ce qui lui permettait de se donner le luxe d'un brosseur, qui lui fourbissait ses armes et faisait ses corvées.

Mais, par suite de quelque mystère de

sa naissance, qu'il m'est impossible de révéler, ses parents ne lui envoyèrent plus rien et l'abandonnèrent à son propre sort.

Le jour était venu où il devait accomplir tous ses devoirs de soldat. Sa conduite laissait beaucoup à désirer ; ses chefs étaient indifférents à son égard.

A mon grand regret je vis qu'il me fallait le commander de corvée de quartier.

L'escouade avait les yeux fixés sur moi, impossible de sauter son tour.

Comment dire cela à ce descendant de Pierre de Castille ? Voilà comment je m'y pris :

— Qui est-ce qui connaît la musique ? cria-je à la chambrée.

— Moi, répondit l'innocent De Castro.

— Quel clé préférez-vous ?

— La clé sol.

— Fort bien, lui dis-je, en lui montrant le balai, prenez cette guitare et allez dans la cour, vous ferez votre partie sur le sol !

\* \*

Vendredi, 21 janvier—date qui nous rappelle la mort de Louis XVI—a été un jour de surprise désagréable pour les habitants de New-York.

Le verglas, compliqué d'un vent orageux qui s'est abattu sur la ville pendant vingt-quatre heures, a changé les rues et les squares en une mer de glace, et brisé les correspondances télégraphiques dans un rayon de 50 milles.

La ville la plus curieuse de l'Amérique a été sur le point d'ignorer tout ce qui se dit et ce qui se fait, non-seulement sur ce continent, mais aussi dans les quatre autres parties du monde.

Que seraient devenus les journaux et leurs lecteurs sans dépêches ?

Vivre sans nouvelles, ce n'est pas vivre. Ne pas savoir comment se porte Sarah Bernhardt, ce que raconte Bismarck, ce qu'écrivit Rochefort ou Cassagnac ! une telle supposition vous donne le frisson et vous fait dresser les cheveux !

Mais la "Western Union Company" n'a pas voulu qu'il en fût ainsi.

Elle a envoyé en toute hâte vingt de ses employés en dehors du rayon ravagé, à Williams Bridge.

Ces braves gens, munis de leurs appareils télégraphiques, ont eu tous les peines du monde pour mettre la main sur les bons fils ainsi que pour se procurer des tables et des chaises pour opérer.

Ce fut un petit homme gris, assis sur une caisse de savon, qui s'écria le premier :

— Je tiens Chicago !

Un autre eut le bonheur de retrouver le fil de San-Francisco. Enfin, un troisième eut la veine de faire parler le grand câble transatlantique.

L'Amérique et l'Europe avaient une foule de choses à se dire, il fallait rattraper le temps perdu.

La première dépêche qui fut envoyée était ainsi conçue :

" Grands orages de verglas, fils détruits."

Le Havre répondit aussitôt :

" Neige partout. Gambetta nommé président de la Chambre."

ANTHONY RALPH.

#### PUBLICATION

Nous accusons réception du premier numéro du *Journal de l'Instruction Publique*, destiné à remplacer le *Journal de l'Education*.

Ce changement est une véritable amélioration, comme l'atteste la première livraison, format in-8 royal, de 32 pages, à deux colonnes, et sans augmentation de prix pour l'abonnement qui n'est que d'un dollar d'avance.

La province de Québec compte 180 représentants, environ 1,500 prêtres et plus de 6,000 instituteurs. Ce public-là, saura sans aucun doute, apprécier l'esprit d'entreprise des éditeurs, MM. J.-B. Roland et fils, et les encourager dans cette œuvre entreprise pour le plus grand bien de la belle cause de l'éducation.

SANS AUCUN DOUTE. — Afin qu'il n'y ait point d'erreurs nous tenons à faire savoir que la place du bon marché, pour chapeaux et fourrures : c'est chez Dubuc, Desautels & Cie, 217, rue Notre-Dame, là où le gros chien est à la porte.



LE JUGE DUNKIN.



NEW YORK ÉCLAIRÉ PAR LA LUMIÈRE ÉLECTRIQUE.

## DE LA MANIÈRE DE TRAITER LES VAINCUS

Qu'advient-il de l'Irlande? Comment sortira-t-elle de la crise qu'elle traverse en ce moment?

Cette question, le monde chrétien se la pose avec anxiété, mais nul ne saurait y répondre, si ce n'est pas des conjectures.

Que de mières, quelle suite de calamités, que de justes revendications à exercer, que d'obstacles formidables à vaincre, et quel ferment de passions ou légitimes ou dignes des blâmes les plus sévères! On meurt de faim sur le sol de l'Émeraude des mers; le seul bien que possède le peuple de saint Patrick, c'est le souvenir de crimes odieux au patriotisme et à la religion: si vous ouvriez le cœur de chaque Irlandais, vous y liriez la haine du Saxon. Ah! si l'Irlande pouvait se reconquérir, se rendre à elle-même, sa chaîne serait bientôt brisée! Mais l'Angleterre la tient en ses puissantes mains, comme dans un étau, et elle peut pas s'en séparer, à moins de ruiner les fondements de sa propre grandeur. Il est pour ainsi dire impossible d'imaginer une Angleterre sans l'Irlande, car alors ce serait une Angleterre trop différente de la force immense que nous nous représentons sous ce nom pour la concevoir dans l'avenir. Tel est le noyau du problème.

Et loin d'aider à la fusion ou même au simple rapprochement de races, la centrifugité géographique n'a fait que les éloigner l'une de l'autre. Le vaincu placé à distance, le vainqueur aurait eu moins de facilité à l'écraser sous un joug affreux et, par suite, il eût légué à sa postérité, une moins riche moisson de colères, d'embaras, de hontes, d'humiliation, de dangers ou cachés ou évidents.

Mais il est inutile de s'arrêter à ce qui aurait pu ne pas être..... Nous sommes en présence de faits empreints d'une brutalité inexorable, et il suffit d'en rappeler les principaux.

D'une part :

L'Irlande, où la masse des indigènes revendique la terre livrée à une poignée d'individus, la plupart d'origine étrangère ;

L'Irlande, où, dit M. Bright, il ne se rencontre que 12,000 à 14,000 propriétaires pouvant avoir fermier, où 292 personnes possèdent un tiers du pays, où 744 en possèdent la moitié ;

L'Irlande, où l'absence d'industrie ne laisse aux bras d'autre ressource que les travaux de l'agriculture ;

L'Irlande, où deux mauvaises récoltes produisent à coup sûr la famine ;

L'Irlande, où l'agitation agraire se transforme déjà en aspirations d'indépendance absolue ;

L'Irlande, qu'occupe près d'un tiers de l'armée régulière anglaise, environ 72,000 hommes sur 237,000 ;

L'Irlande, enfin où le pouvoir central n'est plus qu'une ombre, où la *Land League* dispose de quelques-unes des réalités essentielles du gouvernement.

D'autre part :

Il y a une Angleterre étonnée, confuse, irritée.

Un ministère qui voudrait être juste, humain, réparateur, et qui ne sait de quelle manière concilier ses bonnes intentions avec ses devoirs ;

Une presse unanime à demander des mesures répressives énergiques ;

Des publicistes démontrant que porter atteinte au droit de propriété en Irlande, c'est en attaquer le principe en Angleterre.

Puis, idée dominante chez les libéraux aussi bien que chez les conservateurs, la ferme volonté de maintenir l'union à n'importe quel prix.

En somme, on voit, à pénétrer le fond des choses, que de l'est à l'ouest du canal de Saint-George on ne s'aborde que par des contradictions flagrantes; de là vient le terrible antagonisme que nous signalons, l'incertitude de son dénouement, la douloureuse question: qu'advient-il de l'Irlande, encore une fois aux prises avec ses maîtres séculaires?..

Une réflexion pour terminer; subjugué un peuple n'est rien, le tout c'est de

gagner son âme, d'abord par la justice, ensuite par une certaine bonne grâce cordiale. Tant qu'il vous est rebelle en sa conscience, il vous est un reproche et une menace vivante. Nos ancêtres eurent ce don heureux, ce don vraiment chrétien de guérir les blessures de l'épée au point de se créer des amitiés destinées à survivre à leur puissance. Pour citer un exemple, qu'est-il de plus touchant, de plus à leur gloire que ce Pontiac, que ce pauvre sauvage qui, auxiliaire du noble Montcalm, forma le projet, après la mort du héros de chasser les Anglais du Canada, dans le dessein de rendre la Nouvelle-France à son roi, et qui, chose merveilleuse, fut sur le point de l'exécuter!..... Si sa statue n'est pas au Musée de Versailles, les Américains lui en ont élevé une sous la coupole de leur capitale de Washington, en souvenir de ses actions. Nous notons simplement ce dernier renseignement pour ceux de nos co-électeurs qui ne sauraient pas qu'il a existé un homme du nom de Pontiac.

## ÇA ET LA

L'ex-impératrice Eugénie s'occupe depuis quelque temps à écrire la vie de son fils, le prince impérial, ainsi que celle de l'ex-empereur Napoléon III.

M. Legru est parti pour la France, afin de prendre les arrangements définitifs, relativement à l'industrie sucrière qu'une compagnie française doit établir en Canada.

Le procès de Cléophas Lachance, meurtrier d'Olelide Desilets, pris et sténographié par Charles C. Bernier, Ecr., d'Arthabaskaville — brochure de 170 pages, à vendre à la *Concorde* des Trois-Rivières.

L'hon. M. Mercier est arrivé à Montréal pour exercer sa profession, en société avec M.M. Beausoleil et Martineau. Il n'y a pas de doute que ce sera un excellent bureau où les affaires ne manqueront pas.

Avant publié les réponses du *Journal des Trois Rivières* aux questions de M. L.-O. David, nous croyons devoir publier aussi la réplique de ce dernier, afin que nos lecteurs connaissent le pour et le contre de la question.

Nous accusons réception du tome premier de la nouvelle série de la *Revue Canadienne*. Cette revue compte maintenant dix-sept années d'existence; elle est la seule publication mensuelle française de ce genre en Amérique.

Le Rév. M. Crevier, qui vient de mourir était le doyen d'âge et de sacerdoce du clergé du diocèse de St Hyacinthe et dans sa 56<sup>me</sup> année de prêtrise.

Les anciens élèves du collège de Ste-Marie avaient une grande vénération pour le défunt. C'était un homme de cœur, d'esprit et de talent et un orateur distingué.

La Chambre des Communes a passé la semaine à discuter et à voter sur la question du Pacifique. La majorité du gouvernement a varié de 70 à 86 voix. Tous les amendements proposés par les membres de l'opposition ont été écrasés. Le parti conservateur a pris carrément la responsabilité du projet conservateur. Les défections sur lesquelles comptait l'opposition n'ont pas eu lieu.

Des communications télégraphiques sont maintenant ouvertes entre les îles de la Magdelaine et le continent; cette importante communication, qui est due à l'hon. M. Fortin, sera sans doute d'une grande utilité pour les habitants de ces îles qui, pendant cinq ou six mois de l'année, se trou-

vaient, pour ainsi dire, à n'avoir aucun rapport avec le reste du monde.

Une dépêche de Londres annonce que la princesse Louise reviendra au Canada au mois de mai prochain, accompagnée par plusieurs personnages de haute distinction, qui se proposent de faire une partie de pêche dans le bas du fleuve St-Laurent. Les illustres visiteurs continueront ensuite leurs excursions au Manitoba et dans les provinces du Nord-Ouest.

Un journal de Rome signale la conversion au catholicisme de vingt cinq ministres ritualistes anglais. Quinze nouveaux catholiques viennent aussi de recevoir la confirmation de Mgr d'Amycia, auxiliaire de Westminster. On apprend également le retour à l'église romaine du Rév. Horace Wideocks, de Plymouth, celui de la famille du Rév. f'isoe, ministre protestant; de sir Cabods l'un des principaux propriétaires du comté de Suffolk, de sa femme, de son fils, et enfin du grand artiste Stanley.

Il y a quatre officiers en chef pour le recensement, dans la province de Québec; ce sont M.M. Gériu, Charlebois, Taillon et Bailey. Ils recevront les instructions directement du département de l'agriculture, les transmettront aux commissaires et verront à ce qu'elles soient suivies: Les commissaires seront nommés par le gouvernement. Il y en aura un pour chaque division électorale. Ce sont eux qui nommeront les énumérateurs.

Ainsi les officiers en chef n'ont aucun emploi à donner: avis à ceux qui leur en ont déjà demandé et à ceux qui se proposent de le faire.

Le *Travailleur*, de Worcester, contient de dures vérités à l'adresse des Canadiens français. Il leur donne des leçons bien méritées. En voici un sur la lecture qui vaut les honneurs de la reproduction. C'est très bien cela, lisez:

Je l'ai déjà dit et je le répète: il est périlleux de voir que les Canadiens aiment si peu la lecture. Sur une population d'environ sept à huit cents canadiens et canadiennes, il y en a peut-être cinquante à soixante qui reçoivent un journal, les autres ne lisent pas du tout, et n'ont pas la moindre connaissance des choses qui se passent dans ce monde; ils n'ont aucune notion de l'arithmétique, de la géographie, de l'économie domestique. Si vous demandez à quelques-uns d'entre eux pourquoi ils ne lisent pas, ils vous répondront: "On ne sait pas lire; ou bien: un journal, ça coûte trop cher; ou bien encore: à quoi sert de savoir lire, ça nous montre pas à gagner notre pain plus aisément qu'on le gagne."

Que voulez-vous répondre à cela? tout ce que vous avez à faire alors, c'est de fuir. Il n'y a pas de discussion possible avec des gens de cette classe là.....

Deux hommes et deux femmes ont été arrêtés récemment à Kieff (Russie), comme soupçonnés d'appartenir à une société secrète. La police a trouvé dans leur maison un programme d'une faction terroriste de nihilistes, qui recommande l'incendie et le meurtre. Elle a aussi mis la main sur une certaine quantité de revolvers, poignards, haches, machines pour fabrication de faux passe-ports, sur le matériel d'une imprimerie clandestine et sur un grand nombre de proclamations révolutionnaires. Des exemplaires d'une proclamation relative au projet d'assassinat d'un fonctionnaire militaire à Kieff ont aussi été trouvés; mais le crime a été prévenu par la révélation des faits ci-dessus mentionnés.

S'il y a de nos abonnés qui ne tiennent pas à conserver complète la file de L'OPINION PUBLIQUE, il nous obligeraient beaucoup en nous faisant parvenir le No. 32, de 1880.

On lit dans le *Courrier du Soir* de Paris:

M. Poisson, l'auteur des *Chants cadiens*, dont nous avons parlé à nos lecteurs, nous adresse d'Arthabaska, à l'occasion de notre compte-rendu, la pièce suivante où les sentiments les plus patriotiques sont exprimés en vers excellents. Nos lecteurs les liront, nous n'en doutons pas, avec intérêt, et y trouveront une nouvelle preuve du soin avec lequel nos compatriotes d'Amérique ont conservé la langue de leurs aïeux et l'amour de la mère-patrie.

Nous prenons acte de la promesse qui se trouve dans la troisième strophe; et, après lecture des pièces antérieures de M. Poisson, nous pouvons déjà lui promettre qu'il ne tiendra pas à nous que son nouvel ouvrage ne fasse écho dans notre pays:

Enfant du Canada, je travaille dans l'ombre,  
Le murmure des bois tient ma muse en éveil,  
Mais mes vers, s'échappant pêle-mêle et sans  
Volent, joyeux vers le soleil. [nombre,

Si je n'ai pas heurté la froide indifférence,  
Si ma strophe moins lourde a pu franchir les  
C'est que le souvenir adoré de la France, [mers,  
A donné du souffle à mes vers!

Un jour, mieux inspiré, je vous dirai peut-être  
Des bords du Saint-Laurent les poèmes joyeux.  
S'ils font écho là-bas, puisiez-vous reconnaître  
La voix qui chanta les aïeux!

O vous qui souriez à mon œuvre confuse  
Et qui du barde obscur prenez quelque souci,  
Pour ces vers mal tournés cher-herai-je une ex-  
Ils voulaient vous dire merci! [cuse!...

Merci d'avoir daigné, d'une plume discrète,  
Attirer vos lecteurs vers mes premiers essais,  
Vous souvenant que si je suis humble poète  
Je suis, par dessus tout, Français!

Français, fils des héros de la Nouvelle-France,  
Orgueilleux du passé, sans craindre l'avenir,  
Anglais par le devoir, Français par l'espérance  
Et Français par le souvenir!

M.-J. A. POISSON.

Arthabaska, 10 nov. 1880.

En attendant que la diplomatie ait trouvé une solution plus pratique, la Turquie continue ses armements; elle vient d'envoyer en Epire et en Thessalie canons de siège et de campagne, soldats et munitions, et elle a porté son armée d'opération à un chiffre bien supérieur à tout ce que la Grèce peut réunir. La difficulté, dit-on, est de trouver un chef à cette armée. Le commandement en avait été par le sultan au *moukhtar* ou maréchal Ahmed Mouktar Pacha, qui a rapporté le titre de *Ghazi* ou victorieux de sa campagne en Anatolie contre les Russes. Bien qu'il n'ait pas été plus heureux que l'autre *Ghazi* de la même guerre, Osman-Pacha, Ahmed-Mouktar lui est au moins égal en courage et de beaucoup supérieur par les connaissances militaires et le talent. Il commande en ce moment le corps d'armée dont l'état-major a son siège à Monastier, en Macédoine. Tout dernièrement, une nouvelle s'est répandue qui a comblé de joie tous les Grecs de Stamboul et de Péra. Ahmed-Mouktar Pacha refusait de commander l'armée d'opération contre les Grecs.

Les anciens Canadiens connaissent l'efficacité de la noix longue à son état vert, comme purgatif et laxatif, mais son usage présentait un inconvénient, c'est qu'il était impossible de se procurer des noix fraîches dans toutes les saisons. La science a depuis découvert un extrait de cette noix qui conserve son efficacité pour un temps indéfini. C'est de cet extrait que sont composées les Pilules Purgatives de Noix longues de McGee, reconnus aujourd'hui comme un des meilleurs purgatifs. En vente chez tous les Pharmaciens.

## Guérison de la Consomption

Un vieux médecin, retiré des affaires, ayant reçu d'un missionnaire des Indes Orientales la recette d'un simple remède végétal pour la guérison infallible et permanente de la Consomption, Bronchites, Catarrhe, Asthme, et pour toutes les maladies nerveuses; après en avoir éprouvé ses merveilleux pouvoirs curatifs dans des milliers de cas, il a considéré de son devoir de le faire connaître à l'humanité souffrante. Animé par ce motif et le désir d'alléger les souffrances humaines, j'enverrai à tous ceux qui le désireront cette recette, exempte de frais, en français, allemand et anglais, avec des directions complètes pour la préparation et l'usage. Envoyez par la poste une étampe, nommément ce papier.

W. W. SHEARER,

149, Power's Block, Rochester, N. Y.

## SOUVENIR D'ENFANCE

C'était l'heure paisible où le jour qui s'enfuit  
Abandonne la terre au calme de la nuit  
Et tout rentre dans le silence ;  
Ou l'étoile du soir paraît au fond des cieux ;  
Ou Phébé commençant son cours mystérieux  
Près de l'horizon se balance.

Déjà l'astre du jour, loin de nos horizons  
Ne laissait entrevoir sur le sommet des monts  
Qu'une lueur vague et mourante.  
Drapé dans le manteau d'un crépuscule obscur  
A mes pieds, assoupi, le grand fleuve d'azur  
Épanchait son onde dormante.

Là, perdue à demi dans les voiles du soir,  
Sainte-Anne sur le bord de ce vaste miroir  
Semble s'y balancer dans l'ombre ;  
Les arbres de la rive, et plus haut le grand pont,  
Les quais, ensevelis dans un calme profond  
Se mirent dans la vague sombre

Seul, assis sur le tronc d'un saule renversé  
Contemplant le grand fleuve, évoquant le passé  
Pensif, j'interrogeais ma vie :  
De mes ans écoulés je remontais le cours  
Et mes anciens amis, mes jeux, mes premiers  
Repassaient dans ma rêverie. [jours]

J'étais enfant. J'allais, pilote aventureux,  
Du St-Laurent braver les flots majestueux  
Avec mes compagnons d'école.  
Intrépides rameurs, à travers le brouillard,  
Nous voguions de Saint-Jean jusqu'au cap de  
Affrontant les fureurs d'Éole. [Levrard]

Là, retirant de l'eau notre aviron léger,  
Nous revenions gaiement, sans crainte, sans  
Bercés par les eaux fugitives. [danger,  
Bien souvent nous causions des choses à venir  
Et nos jeunes esprits coloraient l'avenir  
Des plus riantes perspectives....

Qu'ils sont heureux, ces jours, ces rapides ins-  
[tants]  
Que l'on coule endormi sur la vague du temps,  
Loin des soucis de l'existence !  
Tel on voit l'alcyon goûter un doux repos  
Mollement assoupi sur l'écume des flots  
Ou le zéphyre le balance.

O grand fleuve ! berceau de mes premiers plaisirs  
Que de fois, évoquant les heureux souvenirs  
J'ai depuis erré sur tes grèves !  
Que de fois contemplant ton liquide miroir  
Là-bas, près de la pierre, où je venais m'asseoir  
Je me suis bercé dans mes rêves !

Encore bien souvent, pour mieux me recueillir  
Sous tes noyers ombreux je viens m'ensevelir  
Et songe à ce temps qui s'envole ;  
Parfois, je crois jouer sous tes bosquets touffus,  
Ou j'entends boudonner le murmure confus  
Des leçons au sein de l'école....

O mystère du cœur ! l'homme dans son berceau  
Aspire impatient vers un âge nouveau,  
L'avenir lui paraît de roses ;  
Il marche... tout pâlit ! ses regards désolés  
Interrogent alors les beaux jours envolés  
Pour soulager ses ans moroses !

La vie est un courant où l'homme est entraîné.  
Le temps de sa jeunesse est le plus fortuné ;  
Il vogue flôlant le rivage.  
Mais les illusions s'envolent tour à tour,  
Et soudain, il se voit emporté sans retour  
Sur des flots où gronde l'orage !

Si la voix d'un plaisir parfois vient l'inviter,  
Sur la rive endormi il voudrait s'arrêter :  
Le temps poursuit sa course morne....  
Les rivages aimés s'effacent à ses yeux ;  
Bientôt son œil se perd dans les lointains bruits  
Il voit l'éternité sans borne ! [meux :

Hier j'étais enfant, et déjà j'aperçois  
Les jours de mon enfance et mes jeux d'autrefois  
Fuir comme un songe qui s'efface !  
Et ce temps où je suis, ce reste de loisirs  
Bientôt sera perdu parmi ces souvenirs  
Qu'à peine mon esprit retrace.

TELEPHONE LORD.

St.-Jean des Chaillons.

LE  
CHEMIN DE LA FORTUNE

(Suite du Pays de l'Or)

PAR HENRI CONSCIENCE

XI

LA DÉLIVRANCE

Victor n'avait dormi qu'une couple  
d'heures. Alors, une fièvre ardente s'était  
déclarée, qui, augmentant peu à peu de  
violence, semblait vouloir consumer le mal-  
heureux jeune homme. Sa tête était brû-  
lante, sa respiration était faible et sifflante ;

il avait perdu toute connaissance. Le seul  
mot qu'il pût encore prononcer était le  
mot : " A boire ! à boire ! " qu'il bégayait  
continuellement.

Creps et Donat étaient assis à côté de  
lui sous la tente obscure, avec une gourde  
à la main. Leurs larmes coulaient en si-  
lence ; un désespoir immense remplissait  
leur cœur brisé. Ils sentirent que la mort  
était assise entre eux, écoutant et commen-  
tant comme eux les derniers râles de leur  
ami.

Vers minuit, la fièvre parut un peu se  
calmer, car le malade devint un peu moins  
agité et se tint tranquille pendant une  
demi heure. Comme sa respiration, quoi-  
que pénible, restait libre et régulière, l'es-  
poir de la guérison redescendit dans le  
cœur de ses compagnons. Ils échangèrent  
même quelques paroles joyeuses ; mais la  
fièvre n'avait interrompu sa lutte cruelle  
contre la vie que pour la reprendre avec  
une nouvelle fureur.

Victor commença tout à coup à se tordre,  
à tomber en convulsions et à crier, comme  
si des bourreaux invisibles le torturaient.  
Les cris d'angoisse de ses camarades rem-  
plissaient la tente ; leurs cheveux se dressaient sur leurs têtes ; car ils ne doutaient pas que cette crise ne fût la dernière convulsion de la mort...

Mais Victor, épuisé par ces mouvements  
furieux, retomba sans force sur son lit de  
camp. Il demeura étendu, haletant et râ-  
lant, comme un lutteur qui, après un comba-  
t opiniâtre, tombe vaincu dans l'arène !  
Peu à peu sa respiration devint moins dif-  
ficile. Alors les symptômes de sa maladie  
changèrent. Il se mit à parler avec une  
admiration enthousiaste et du ton de la  
plus vive tendresse, de sa chère Belgique,  
de sa bonne mère et de Lucie, sa bien  
aimée. Il saluait joyeusement la tour gi-  
gantesque qui domine comme un phare sa  
ville natale ; il voyait sa mère et l'embras-  
sait ; il serrait en pleurant de joie la main  
de son ami fidèle ; il louait et bénissait  
Dieu qui le ramenait heureux et riche à  
millions dans sa belle patrie...

Si ses souffrances physiques et la crainte  
de sa mort avait brisé le cœur de ses amis,  
le spectacle de sa folie les torturait bien  
plus encore ! Chacune de ses paroles était  
pour eux comme un coup de poignard !

Cette position terrible dura très long-  
temps ; mais enfin la voix du malade se  
changea en un murmure confus qui de-  
vint de plus en plus faible, jusqu'à ce  
qu'il parût plongé dans un sommeil pai-  
sible.

— Ah ! la terrible fièvre a cessé ! s'écria  
Donat. Il verra encore la lumière du  
jour ! Il y a encore de l'espoir, monsieur  
Jean, il y a encore de l'espoir !

— De l'espoir ! grommela Creps. Ton  
courage n'est donc que de l'aveuglement ?  
S'il pouvait guérir, cela ne servirait de  
rien. Qu'advient-il de nous, ô ciel !  
La faim déchire mes entrailles ; ma tête  
tourne ; il fait noir devant mes yeux ; je  
vais succomber.

Donat prit quelque chose dans l'obscuri-  
té, et dit :

— Tenez, tenez, mangez ! Pour l'amour  
de Dieu, mangez !

— Comment ! les oiseaux ! sa nourri-  
ture ? s'écria Jean avec horreur. Jamais,  
plutôt mourir !

— Mangez, vous dis-je ! J'irai dans le  
bois... Oui, oui, je trouverai encore autre  
chose, dussé-je chercher sous terre. Il ne  
fait pas tout à fait noir au dehors. Man-  
gez, prenez les oiseaux. Ne me résistez  
pas où je m'enfuis d'ici, et vous ne me re-  
verrez plus jamais !

— Ah ! quelle cruelle nécessité soupira  
Creps. La faim est un inexorable tyran.  
Eh bien, mange aussi un des oiseaux.

— Moi ? s'écria Donat. Je ne préten-  
drai pas que je sois sans appétit et que  
mon estomac soit à la noce ; mais je puis  
encore attendre quelques heures. Veillez  
donc avec confiance le pauvre Victor. Il  
est possible que je ne revienne qu'au grand  
jour. Cette fois, je ne cesserai ma chasse  
que lorsque j'aurai assez de gibier pour  
nous faire à tous un dîner copieux. Adieu,  
à bientôt.

A ces mots, il sortit en courant et dis-  
parut.

Victor paraissait dormir et ne remuait  
plus ; Creps resta assis à côté du lit de  
camp, jusqu'au moment où la clarté du  
jour pénétra dans la tente. Il avait mangé  
un des oiseaux et avait mis l'autre de côté  
sur son havre-sac. Souvent il regardait  
avec des yeux flamboyants, et tendait la  
main pour le prendre ; mais l'idée que  
Donat pourrait revenir les mains vides et  
que Victor, à son réveil, demanderait en  
vain une bouchée de nourriture, le frap-  
pait d'horreur, et il détournait chaque fois  
les yeux sur le malade pour trouver de  
nouvelles forces contre la tentation.

Le soleil avait déjà monté sur l'horizon,  
lorsque Kwik parut à l'entrée de la tente  
et demanda d'une voix inquiète comment  
se portait le pauvre Victor. Il s'était  
trompé dans son espoir d'une chasse abon-  
dante ; mais il rapportait néanmoins assez  
de gibier pour se préserver de la faim pen-  
dant une demi-journée. D'une main, il  
tenait un animal semblable à un rat, et,  
de l'autre, un oiseau noir comme un cor-  
beau.

Le feu fut allumé, le rat écorché, le cor-  
beau plumé, et tous deux furent attachés  
à des bâtons au-dessus de la flamme. Le  
gibier avait à peine vu le feu, que les  
chercheurs d'or le déchirèrent en pièces et  
le dévorèrent tout sanglant avec un appé-  
tit féroce.

Ils gardèrent à l'intention de Victor une  
partie du rat et du corbeau, et, pour que  
cela fût meilleur et plus tendre, ils pla-  
cèrent encore cette part au-dessus de la  
flamme et la laissèrent rôtir suffisamment.

— J'ai oui dire dès mon enfance que les  
rats sont venimeux, murmura Kwik en se  
léchant les doigts ; mais il n'y a, pardieu,  
rien de plus exquis au monde, excepté la  
queue pourtant... Ah ! quel festin j'ai fait  
là ! Mes entrailles frémissent encore de  
plaisir. Si Victor était éveillé mainte-  
nant comme ces cuisses de corbeau et ces  
succulents gigots de rat lui rendraient ses  
forces !

— Ce repas m'a rendu la raison et le  
courage, dit Creps. Oui, il y a encore  
quelque espoir de délivrance. Nous de-  
vons partir, marcher et toujours marcher,  
pour sortir de ce désert. Nous soutien-  
drons et nous porterons Victor. Nous  
nous reposerons souvent. Voilà longtemps  
qu'il dort ; nous l'éveillerons...

Un cri de joie s'échappa de leur poi-  
trine. Ils aperçurent Victor debout près  
de la tente, appuyé d'une main au montant  
transversal et les regardant avec un sou-  
rire tranquille.

Leur joie fut cependant de courte durée.  
Quand le pauvre Rozeeman voulut faire  
un pas, ses jambes fléchirent sous lui, et il  
retomba lourdement sur le dos, contre le  
pieu de la tente. Les autres s'élançèrent  
vers lui, le prirent dans leurs bras et lui  
adressèrent de douces paroles pour l'en-  
courager et le consoler. Ils tremblaient  
d'effroi. Le visage de Victor avait la pâleur  
de la mort, ses yeux étaient vitreux et  
sans regard, sa bouche grimaçait comme  
dans les convulsions de l'agonie.

Il prit les mains de ses camarades, les  
serra doucement et dit d'une voix faible  
mais claire :

— O mes bons amis, écoutez-moi, j'ai  
une prière à vous faire, un dernier bien-  
fait à implorer de votre amitié. Promet-  
tez-moi que vous consentirez.

— Tout, tout, même notre vie ! répon-  
dirent ses amis.

— Regardez-moi bien ; ma vie est à sa  
fin. La nature peut lutter en moi et ré-  
sister à la mort pendant des heures, peut-  
être encore toute une journée... mais je ne  
reverrai plus jamais la vallée de Sacra-  
mento, c'est écrit là-haut...

Donat voulut lui fermer la bouche ;  
Jean Creps mouillait ses mains de chaudes  
larmes.

— Non, écoutez ; je ne puis presque plus  
parler, reprit-il. Vous avez tort, mes bons  
amis : votre amour m'est d'un faible se-  
cours. Je suis un obstacle, un empêche-  
ment. En voulant me sauver, vous vous  
sacrifiez vous-mêmes. Oh ! je vous en sup-  
plie, ne me laissez pas mourir avec la ter-  
rible conviction que je suis la cause de  
votre mort. Abandonnez-moi à mon sort ;

fuyez ce désert et sauvez votre précieuse  
vie.

Ses amis repoussèrent cette prière avec  
des cris d'horreur. Ils jurèrent de périr  
ensemble dans ce désert ou d'échapper  
avec lui au sort affreux qui les menaçait.  
Il attendit qu'ils eussent cessé les témoi-  
gnages de leur affection, puis il reprit  
comme s'il ne les avait pas compris :

— Vous m'aimez, je le sais, mes bons  
amis ; mais doutez-vous donc de mon  
amour pour vous ? Pourquoi trois vic-  
times, quand la fatalité n'en exige qu'une ?  
Retournez dans votre patrie regrettée, por-  
tez à ma mère mon dernier adieu ; dites-  
lui, dites à Lucie que je suis mort avec  
leurs noms bien-aimés sur les lèvres, que  
mon dernier soupir a été une prière pour  
leur bonheur.

Creps et Kwik étaient consternés ; la  
mort dans le cœur, ils étaient agenouillés  
près du malade et ne murmuraient que des  
mots presque inintelligibles, pour com-  
battre son effroyable désespoir.

Tout à coup Donat se leva, secoua la  
tête comme s'il eût été fâché, prit le lasso  
et la hache, et dit à Creps :

— Ah ça ! ce n'est pas avec des larmes  
que l'on surmonte le malheur. Restez  
près de Victor ; consolez-le : je vais cher-  
cher un moyen de le sauver.

Une demi-heure après, Donat revint,  
portant sur son dos quelque chose qui res-  
semblait à une échelle. C'étaient deux  
tiges d'arbres longues et minces. Il y avait  
attaché, avec des bandes du lasso, quelques  
échelons de bois et avait entrelacé le tout  
de petites branches flexibles. Otant cet  
objet de ses épaules :

— Voici le moyen, dit-il. C'est une ci-  
vière. Nous y étendrons la voile de notre  
tente et nous ferons un oreiller de nos cou-  
vertures. Oui, M. Victor, il n'y a pas à  
refuser, vous n'êtes pas le maître. Nous  
essayerons de vous transporter hors de ce  
désert, et, dussé-je vous faire violence et  
vous lier sur la civière, vous viendrez avec  
nous aussi longtemps que votre cœur  
battra. Allez, Jean, chaque minute vaut  
un siècle pour nous. Nous avons mangé.  
Crachez dans vos mains, et en avant, en  
avant !

Malgré ses refus, Victor fut placé sur la  
civière. La moindre secousse semblait lui  
causer des douleurs affreuses ; mais ses  
amis ne se laissèrent pas retarder et tra-  
versèrent la forêt comme s'ils étaient chas-  
sés à coups de fouet.

Victor devait être bien gravement ma-  
lade. Pendant l'absence de Donat, Creps  
lui avait offert de la nourriture, mais il  
l'avait refusée avec dégoût. Le sentiment  
de la faim était déjà étouffé en lui.

Vingt fois il répéta sa prière. Chaque  
fois que ses amis s'arrêtaient pour re-  
prendre haleine, il joignait les mains et  
les suppliait de se sauver eux-mêmes et de  
l'abandonner à son sort. Il se plaignait  
aussi que la civière lui causait des tortures  
insupportables ; mais les autres se conten-  
taient de baisser un peu les branches de la  
civière et reprenaient leur pénible voy-  
age.

Quand ils eurent fait ainsi à peu près  
deux lieues de chemin, et qu'ils eurent at-  
teint avec des peines insupportables une  
large plaine, un cri terrible sortit tout à  
coup de la poitrine du malade, et des  
larmes abondantes jaillirent de ses yeux :

— Oh ! vous me martyrisez impitoyable-  
ment ! gémit-il. Arrêtez. La civière me  
déchire les membres, elle me serre le cœur  
à l'écraser. Reposez-moi à terre, où je  
meurs !

Ils déposèrent la civière. Victor s'écria  
en suppliant :

— Otez-moi de là-dessus. Pour l'amour  
de Dieu, ôtez-moi de là-dessus. Je ne  
veux plus avancer. O mes amis, ne soyez  
pas si cruels ; accordez-moi une paisible  
agonie.

Creps poussa un cri de désespoir, il fit  
le geste de s'arracher les cheveux et dit :

— Impuissant ! Dieu le veut, le désert  
sera notre tombe. Eh bien, mourons en-  
semble en ce lieu ! Que notre souvenir  
même soit effacé, le souvenir de trois in-  
sensés qui vinrent chercher ici la mort la  
plus terrible, tandis que le bonheur leur  
souriait dans leur patrie.

(La suite au prochain numéro.)



NOUVEAUX COLONS.



UN RESTAURANT DANS L'OUEST.



SCÈNES DE LA VIE REELLE A LA COLOMBIE ANGLAISE.



COMBAT SANGLANANT ENTRE LES CREES ET LES SIOUX.

UN

## CAPITAINE DE QUINZE ANS

PAR JULES VERNE

PREMIERE PARTIE

## CHAPITRE XIV

CE QU'IL CONVIENT DE FAIRE

Ainsi donc, après une traversée longtemp contrariée par les calmes, puis favorisée par les vents de nord-ouest et du sud-ouest,—traversée qui n'avait pas duré moins de soixante-quatorze jours,—le *Pilgrim* venait de se mettre à la côte!

Cependant, Mrs. Weldon et ses compagnons remercièrent la Providence, dès qu'il furent en sûreté. En effet, c'était sur un continent, et non sur une des funestes îles de la Polynésie, que les avait jetés la tempête. Leur rapatriement, en quelque point de l'Amérique du Sud qu'ils eussent atterri, ne devait pas, semblait-il, présenter de difficultés sérieuses.

Quant au *Pilgrim*, il était perdu. Ce n'était plus qu'une carcasse sans valeur, dont le ressac allait en quelques heures disperser les débris. Il eût été impossible d'en rien sauver. Mais si Dick Sand n'avait pas cette joie de ramener à son armateur un bâtiment intact, du moins, grâce à lui, ceux qui le montaient étaient-ils sains et saufs sur quelque côte hospitalière, et, parmi eux, la femme et l'enfant de James-W. Weldon.

Quant à la question de savoir en quelle partie du littoral américain le brick-goëlette avait échoué, on aurait pu discuter longuement. Était-ce, ainsi que devait le supposer Dick Sand, sur le rivage du Pérou? Peut-être, car il savait, par le relevement même de l'île de Pâques, que le *Pilgrim* avait été rejeté dans le nord-est, sous l'action des vents, et aussi, sans doute, sous l'influence des courants de la zone équatoriale. Du quarante-troisième degré de latitude, il avait très bien pu dériver jusqu'au quinzième.

Il était donc important d'être fixé le plus tôt possible sur le point précis de la côte où le brick-goëlette venait de se perdre. Étant donné que la côte fut celle du Pérou, les points, les bourgades, les villages n'y manquaient point, et, conséquemment, il serait aisé de gagner quelque endroit habité. Quant à cette partie du littoral, elle paraissait déserte.

C'était une grève, semée de roches noires, que fermait une falaise de médiocre hauteur, très irrégulièrement découpée par de larges entonnoirs, dus à la rupture de la roche. Ça et là, quelques pentes douces donnaient accès jusqu'à sa crête.

Dans le nord, à un quart de mille du lieu d'échouage, se creusait l'embouchure d'une petite rivière, qui n'avait pu être aperçue du large. Sur ses rives, se penchaient de nombreux "rhizophores," sortes de mangliers essentiellement distincts de leur congénères de l'Inde.

La crête de la falaise,—ceci fut bientôt reconnu,—était dominée par une épaisse forêt, dont les masses verdoyantes ondulaient sous le regard et s'étendaient jusqu'aux montagnes de l'arrière-plan. Là, si cousin Bénédicte eût été botaniste, combien d'arbres, nouveaux pour lui, n'eussent pas manqué de provoquer son admiration!

C'étaient de ces hauts baobabs,—auxquelles on a d'ailleurs faussement attribué une longévité extraordinaire,—dont l'écorce ressemblait à la syénite égyptienne, des lataniers, des pins blancs, des tamarins, des poivriers d'une espèce particulière, et cent autres végétaux qu'un Américain n'est pas habitué à voir dans la région nord du nouveau continent.

Mais, circonstance assez curieuse, parmi ces essences forestières, on n'eût pas rencontré un seul échantillon de cette nombreuse famille des palmiers, qui compte plus de mille espèces, répandues à profusion sur presque toute la surface du globe.

Au-dessus de la plage voltigeaient un grand nombre d'oiseaux très criards, qui appartenaient pour la plupart à différentes variétés d'hirondelles, noires de plumage, avec un reflet bleu d'acier, mais d'un blond châtain à la partie supérieure de la tête. Ça et là se levaient aussi quelques perdrix, au cou entièrement pelé et de couleur grise.

Mrs. Weldon et Dick Sand observèrent que ces différents volatiles ne paraissaient pas trop sauvages. Ils se laissaient approcher sans rien craindre. N'avaient-ils donc pas encore appris à redouter la présence de l'homme, et cette côte était-elle si abandonnée que la détonation d'une arme à feu ne s'y fût jamais fait entendre?

A la lisière des écueils se promenaient quelques pélicans de l'espèce du "pélican minor," occupés à remplir de petits poissons le sac qu'ils portaient entre les branches de leur mandibule inférieure.

Quelques monettes, venues du large, commençaient à tourner autour du *Pilgrim*.

Mais ces oiseaux étaient les seuls êtres vivants qui parussent fréquenter cette partie du littoral,—sans compter, sans doute, nombre d'insectes intéressants que cousin Bénédicte saurait bien découvrir. Mais, quoi qu'en eût le petit Jack, on ne pouvait leur demander le nom du pays, et, pour l'apprendre, il fallait nécessairement s'adresser à quelque indigène.

Il n'y en avait pas, ou, du moins, on n'en voyait pas un seul. D'habitation, hutte ou cabane, pas davantage, ni dans le nord, au delà de la petite rivière, ni dans le sud, ni enfin à la partie supérieure de cette falaise, au milieu des arbres de l'épaisse forêt. Pas une fumée ne montait dans l'air. Aucun indice, marque ou empreinte n'indiquait que cette portion du continent fût visitée par des êtres humains.

Dick Sand ne laissait pas d'être assez surpris. —Où sommes-nous! où pouvons-nous être? se demandait-il. Quoi! personne à qui parler!

Personne, en vérité, et, à coup sûr, si quelque indigène se fût approché, Dingo, l'eût senti et annoncé par un aboiement. Le chien allait et venait sur la grève, le nez au sol, la queue basse, grondant sourdement, certainement très singulier d'allure, mais ne décelant l'approche ni d'un homme, ni d'un animal quelconque.

—Dick, regarde donc Dingo! dit Mrs. Weldon.

—Oui! cela est étrange! répondit le novice. Il semble qu'il cherche à retrouver une piste!

—Bien étrange, en effet! murmura Mrs. Weldon.

Puis, reprisant: —Que fait Negro? demanda-t-elle.

—Il fait ce que fait Dingo, répondit Dick Sand. Il va, il vient!... Après tout, il est libre ici. Je n'ai plus le droit de lui donner des ordres. Son service a fini après l'échouage du *Pilgrim*!

En effet, Negro arpentait la grève, se retournait, regardait le rivage et la falaise, comme un homme qui eût cherché à rassembler des souvenirs et à les fixer. CONNAISSAIT-IL DONC CETTE CONTRÉE? Il aurait probablement refusé de répondre à cette question, si elle lui eût été faite. Le mieux était encore de ne pas s'occuper de ce personnage, si peu sociable. Dick Sand le vit bientôt du côté de la petite rivière, et, quand Negro eut disparu au tournant de la falaise, il cessa de songer à lui.

Dingo avait bien aboyé, lorsque le cuisinier était arrivé sur la berge, mais il s'était tu presque aussitôt.

Il fallait, maintenant, aviser au plus pressé. Or, le plus pressé, c'était de trouver un refuge, un abri quelconque, où l'on pût s'installer provisoirement et prendre quelque nourriture. Puis, on tien trait conseil, et l'on déciderait de ce qu'il conviendrait de faire.

De la nourriture, il n'y avait pas à se préoccuper. Sans parler des ressources que devait offrir le pays, la cambuse du navire s'était vidée au profit des survivants du naufrage. Le ressac avait jeté ça et là, au milieu des écueils que découvrait alors le jusant, une grande quantité d'objets. Tom et ses compagnons avaient déjà recueilli quelques barils de biscuit, des boîtes de conserves alimentaires, des caisses de viande séchée. L'eau ne les ayant point encore avariés, l'alimentation de la petite troupe était assurée pour plus de temps qu'il ne lui en faudrait, sans doute, à atteindre une bourgade ou un village. Sous ce rapport, il n'y avait rien à redouter. Ces diverses épaves, déjà mises en lieu sûr, ne pouvaient plus être reprises par la mer montante.

L'eau douce ne faisait pas défaut non plus. Tout d'abord, Dick Sand avait eu soin d'envoyer Hercule en chercher quelques pintes à la petite rivière. Mais ce fut un tonneau que le vigoureux nègre rapporta sur son épaule, après l'avoir rempli d'une eau fraîche et pure, que le reflux de la marée laissait parfaitement potable.

Quant au feu, s'il était nécessaire d'en allumer, le bois mort ne manquait pas aux environs, et les racines des vieux mangliers devaient fournir tout le combustible dont on aurait besoin. Le vieux Tom, fumeur acharné, était pourvu d'une certaine quantité d'amadou, bien conservé dans une boîte hermétiquement close, et, quand on le voudrait, il battrait le briquet, ne fût-ce qu'avec les silex de la grève. Restait donc à découvrir le trou dans lequel se blottirait la petite troupe, pour le cas où il lui conviendrait de prendre une nuit de repos avant de se mettre en marche.

Et, ma foi, ce fut le petit Jack qui trouva la chambre à coucher en question. En trottinant au pied de la falaise, derrière un retour de la roche, il découvrit une de ces grottes, bien polies, bien évidées, que la mer creuse elle-même, lorsque ses flots, grossis par la tempête, battent la côte.

Le jeune enfant était ravi. Il appela sa mère en poussant des cris de joie et lui montra triomphalement sa découverte.

—Bien, mon Jack! répondit Mrs. Weldon. Si nous étions des Robinson destinés à vivre longtemp sur ce rivage, nous n'oublierions pas de donner ton nom à ta grotte!

La grotte n'avait que dix à douze pieds de profondeur et autant de largeur, mais, aux yeux du petit Jack, c'était une énorme caverne. En tout cas, elle devait suffire à contenir les naufragés, et, —ce que Mrs. Weldon et Nan con-

statèrent avec satisfaction, —elle était bien sèche. La lune se trouvait alors dans son premier quartier, et on ne devait pas craindre que ces marées de morte eau atteignent le pied de la falaise, et la grotte, par conséquent. Donc, il n'en fallait pas plus pour se reposer quelques heures.

Dix minutes après, tout le monde était étendu sur un tapis de varech. Negro lui-même avait cru devoir rejoindre la petite troupe et prendre sa part du repas qui allait être fait en commun. Sans doute, il n'avait pas jugé à propos de s'aventurer seul sous l'épaisse forêt à travers laquelle s'enfonçait la sinieuse rivière.

Il était une heure après midi. La viande conservée, le biscuit, l'eau douce, additionnée de quelques gouttes de rhum, dont Bat avait sauvé un quartant, firent les frais de ce repas. Mais, si Negro y prit part, il ne se mêla aucunement à la conversation, dans laquelle furent discutées les mesures qu'exigeait la situation des naufragés. Toutefois, sans trop en avoir l'air, il écouta et fit son profit, sans doute, de ce qu'il entendit.

Pendant ce temps, Dingo, qui n'avait point été oublié, veillait hors de la grotte. On pouvait être tranquille. Nul être vivant ne se fût montré sur la grève sans que le fidèle animal eût donné l'éveil.

Mrs. Weldon, tenant son petit Jack à demi couché et presque endormi sur elle, prit la parole.

—Dick, mon ami, dit-elle, au nom de tous, je te remercie du dévouement que tu nous as montré jusqu'ici, mais nous ne te tenons pas quitte encore. Tu seras notre guide à terre, comme tu étais notre capitaine à bord. Toute notre confiance t'appartient. Parle donc! Que faut-il faire?

Mrs. Weldon, la vieille Nan, Tom et ses compagnons, tous avaient les yeux fixés sur le jeune novice. Negro lui-même le regardait avec une insistance singulière. Evidemment, ce qu'allait répondre Dick Sand l'intéressait tout particulièrement.

Dick Sand réfléchit pendant quelques instants. Puis:

—Mistress Weldon, dit-il, l'important est de savoir, d'abord, où nous sommes. Je crois que notre navire ne peut avoir atterri que sur cette portion du littoral américain qui forme la côte péruvienne. Les vents et les courants ont dû le porter jusqu'à cette latitude. Mais sommes-nous dans quelque province méridionale du Pérou, c'est à-dire sur la partie la moins habitée qui confine aux pampas? Peut-être. Je le croirais volontiers même, à voir cette plage si déserte et qui ne doit être que peu fréquentée. Dans ce cas, il se pourrait que nous fussions assez éloignés de la plus prochaine bourgade, ce qui serait fâcheux.

—Et bien, que faire? répéta Mrs. Weldon.

—Mon avis, reprit Dick Sand, serait de ne pas quitter cet abri avant d'être fixés sur notre situation. Demain, après une nuit de repos, deux de nous pourraient aller à la découverte. Ils tâcheraient, sans trop s'éloigner, de rencontrer quelques indigènes, de se renseigner près d'eux, et ils reviendraient à la grotte. Il n'est pas possible que, dans un rayon de dix ou douze milles, on ne trouve personne.

—Nous séparons! dit Mrs. Weldon.

—Cela me paraît nécessaire, répondit le novice. Si aucun renseignement ne peut être recueilli, si, par impossible, la contrée est absolument déserte, eh bien! nous aviserons à nous tirer autrement d'affaire.

—Et qui de nous ira à la découverte? demanda Mrs. Weldon, après un instant de réflexion.

C'est à décider, répondit Dick Sand. Toutefois, je pense que vous, mistress Weldon, Jack, monsieur Bénédicte et Nan, vous ne devez pas quitter cette grotte. Bat, Hercule, Atém et Austin resteront près de vous, tandis que Tom et moi, nous irons en avant.—Negoro, sans doute, préférera rester ici? ajouta Dick Sand, en regardant le maître-coq.

—Probablement, répondit Negro, qui n'était pas homme à s'engager davantage.

—Nous emmenons Dingo, reprit le novice. Il nous serait utile pendant notre exploration.

Dingo, entendant prononcer son nom, reparut à l'entrée de la grotte et sembla approuver par un petit aboiement les projets de Dick Sand.

Depuis que le novice avait fait cette proposition, Mrs. Weldon demeurait pensif. Sa répugnance à l'idée d'une séparation même courte, était très sérieuse. Ne pouvait-il se faire que le naufrage du *Pilgrim* fût bientôt connu des tribus indiennes qui fréquaient le littoral, soit au nord, soit au sud, et, au cas où quelques pilliers d'épaves se présenteraient, ne valait-il pas mieux être tous réunis pour les repousser?

Cette objection, faite à la proposition du novice, méritait vraiment d'être discutée.

Elle tomba, cependant, devant les arguments de Dick Sand, qui fit observer que les Indiens ne devaient pas être confondus avec les sauvages de l'Afrique ou de la Polynésie, et qu'une agression de leur part n'était probablement point à redouter. Mais s'engager dans ce pays sans même savoir à quelle province du Sud-Amérique il appartenait, ni à quelle distance se trouvait la plus prochaine bourgade de cette province, c'était s'exposer à bien des fatigues. La séparation pouvait avoir des inconvénients, sans doute, mais moins que cette marche d'aveugles au milieu d'une forêt qui paraissait se prolonger jusqu'à la base des montagnes.

—D'ailleurs, répéta Dick Sand, en insistant, je ne puis admettre que cette séparation soit de longue durée, et j'affirme même qu'elle ne le sera pas. Après deux jours, au plus, si Tom et moi nous n'avons rencontré ni une habitation, ni un

habitant, nous reviendrons à la grotte. Mais cela est trop invraisemblable, et nous n'aurons pas fait vingt milles dans l'intérieur du pays, que nous serons évidemment fixés sur sa situation géographique. Je puis même tromper dans mon estime, après tout, puisque les moyens de la fixer astronomiquement m'ont manqué, et il ne serait pas impossible que nous fussions ou plus haut ou plus bas en latitude!

—Oui... tu as certainement raison, mon enfant! répondit Mrs. Weldon, très-anxieuse.

—Et vous, monsieur Bénédicte, demanda Dick Sand, que pensez-vous de ce projet?

—Moi?... répondit cousin Bénédicte.

—Oni, quel est votre avis?

—Je n'ai point d'avis, répondit cousin Bénédicte. Je trouve bien tout ce que l'on propose, et je ferai tout ce que l'on voudra. Veut-on rester ici un jour ou deux? cela me va, et j'emploierai mon temps à étudier ce rivage au point de vue purement entomologique.

—Fais donc à ta volonté, dit Mrs. Weldon à Dick Sand. Nous resterons ici, et tu partiras avec le vieux Tom.

—C'est convenu, dit cousin Bénédicte le plus tranquillement du monde. Moi, je vais rendre visite aux insectes de la contrée.

—Ne vous éloignez pas, monsieur Bénédicte, dit le novice. Nous vous le recommandons bien!

—Sois sans inquiétude, mon garçon.

—Et surtout, ne nous rapportez pas trop de moustiques! ajouta le vieux Tom.

Quelques instants après, l'entomologiste, sa précieuse boîte de fer-blanc en bandoulière, quitta la grotte.

Presque en même temps, Negro l'abandonnait aussi. Il paraissait tout simple à cet homme de ne jamais s'occuper que de lui-même. Mais, tandis que cousin Bénédicte gravissait les pentes de la falaise pour aller explorer la lisière de la forêt, lui, retournant vers la rivière, s'éloignait à pas lents et disparaissait une seconde fois en remontant la berge.

Jack dormait toujours. Mrs. Weldon, le laissant sur les genoux de Nan, descendit alors vers la grève. Dick Sand et ses compagnons la suivirent. Il s'agissait de voir si l'état de la mer permettrait d'aller alors jusqu'à la coque du *Pilgrim*, où se trouvaient encore bien des objets qui pouvaient être utiles à la petite troupe.

Les récifs sur lesquels avait échoué le brick-goëlette étaient maintenant à sec. Au milieu des débris de toutes sortes se dressait la carcasse du bâtiment, que la mer haute avait en partie recouverte. Ceci ne laissa pas d'étonner Dick Sand, car il savait que les marées ne sont que très-médiocres sur le littoral américain du Pacifique. Mais, après tout, ce phénomène pouvait s'expliquer par la fureur du vent qui battait en côte.

EN REVOYANT LEUR BÂTIMENT, Mrs. Weldon et ses compagnons éprouvèrent une impression pénible. C'était là qu'ils avaient vécu de longs jours, là qu'ils avaient souffert! L'aspect de ce pauvre navire, à demi brisé, n'ayant plus ni mâts ni voiles, couché sur le flanc comme un être privé de vie, leur serra douloureusement le cœur.

Mais il fallait visiter cette coque, avant que la mer vint achever de la démolir.

Dick Sand et les noirs purent aisément s'introduire à l'intérieur, après s'être hissés sur le pont, au moyen des manœuvres qui pendaient sur le flanc du *Pilgrim*. Tandis que Tom, Hercule, Bat et Austin s'occupaient de retirer de la cambuse tout ce qui pouvait être utile, tant en comestibles qu'en liquides, le novice pénétra dans le carré. Grâce à Dieu, l'eau n'avait point fait irruption jusqu'à cette partie du bâtiment, dont l'arrière était resté émergé après l'échouage.

Là, Dick Sand trouva quatre fusils en bon état,—excellents remingtons de la fabrique de Purley and Co,—ainsi qu'une centaine de cartouches, soigneusement serrées dans leurs cartouchières. C'était de quoi armer sa petite troupe et la mettre en état de résister, si, contre toute prévision, des Indiens l'attaquaient en route.

Le novice ne négligea pas non plus de prendre une lanterne de poche; mais les cartes du bord, déposées dans le poste de l'avant et avariées par l'eau, étaient hors d'usage.

Il y avait aussi, dans l'arsenal du *Pilgrim*, quelques-uns de ces solides coutelas qui servent à dépecer la baleine. Dick Sand en choisit six, destinés à compléter l'armement de ses compagnons, et il n'oublia pas d'emporter un inoffensif fusil d'enfant qui appartenait au petit Jack.

Quant aux autres objets que renfermait encore le navire, ou ils avaient été dispersés, ou ils ne pouvaient plus servir. D'ailleurs, il pensa inutile de se charger outre mesure, pour les quelques jours que durerait le voyage. En vivres, en armes, en munitions, on était plus que pourvu. Cependant, Dick Sand, sur l'avis de Mrs. Weldon, ne négligea pas de prendre le tout l'argent qui se trouvait à bord,—environ cinq cents dollars.

C'était peu, en vérité! Mrs. Weldon avait emporté une somme supérieure à celle-ci, et elle ne se retrouvait pas.

Qui donc, et ce n'est Negro, avait pu prendre les devants dans cette visite au navire et faire main basse sur la réserve du capitaine Hull et de Mrs. Weldon? Nul que lui, à coup sûr, ne pouvait être soupçonné. Toutefois Dick Sand hésita un instant. Ce qu'il savait et qu'il entrevoyait de lui, c'est qu'on devait le traiter de cette nature centenaire, à qui le mal d'autrui pouvait arracher un sourire! Oui, Negro était un être méchant, mais fallait-il en conclure qu'il fût un malfaiteur? Il en coûtait au caractère de Dick Sand d'aller jusque-là. Et

pendant, les soupçons pouvaient-ils s'arrêter sur un autre? Non! ces braves nègres n'avaient pas quitté un instant la grotte, tandis que Negro avait erré sur la grève. Lui seul devait être coupable. Dick Sand résolut donc d'interroger Negro et au besoin de le faire fouiller, dès qu'il reviendrait. Il voulait décidément savoir à quoi s'en tenir.

Le soleil alors s'abaissait sur l'horizon. A cette date, il n'avait pas encore dépassé l'équateur pour aller porter chaleur et lumière dans l'hémisphère boreal, mais il s'en approchait. Il tomba donc presque perpendiculairement à cette ligne circulaire où se confondait la mer et le ciel. Le crépuscule dura peu, l'obscurité se fit promptement, — ce qui confirma le novice dans la pensée qu'il avait atterri sur un point du littoral situé entre le tropique du Capricorne et l'équateur.

Mrs. Weldon, Dick Sand et les noirs revinrent alors à la grotte, où ils devaient prendre quelques heures de repos.

— La nuit sera dure encore, fit observer Tom en montrant l'horizon chargé d'épais nuages.

— Oui, répondit Dick Sand, il ventera grande brise. Mais qu'importe, à présent! Notre pauvre navire est perdu, et la tempête ne peut plus nous atteindre!

— Que la volonté de Dieu soit faite! dit Mrs. Weldon.

Il fut convenu que pendant cette nuit, qui serait très-obscur, chacun des noirs veillerait tour à tour à l'entrée de la grotte. On pouvait, en outre, compter sur Dingo pour faire bonne garde.

On s'aperçut alors que cousin Bénédicte n'était pas de retour.

Hercule l'appela de toute la force de ses vigoureux poumons, et, presque aussitôt on vit l'entomologiste redescendre les pentes de la falaise, au risque de se rompre le cou.

Cousin Bénédict était littéralement furieux. Il n'avait pas trouvé un seul insecte nouveau dans la forêt, non, pas un seul qui fût digne de figurer dans sa collection! Des scorpions, des scolopendres et autres myriapodes, tant qu'on voulait, et même plus! Et l'on sait que cousin Bénédicte ne frayait pas avec les myriapodes.

— Ce n'était pas la peine, ajouta-t-il, d'avoir fait cinq ou six mille milles, d'avoir bravé la tempête, de s'être jeté à la côte, pour n'y pas rencontrer un seul de ces hexapodes américains, qui sont l'honneur d'un musée entomologique! Non! Cela n'en valait pas la peine!

Comme conclusion, cousin Bénédicte demandait à s'en aller. Il ne voulait pas rester une heure de plus sur ce rivage détesté. Mrs. Weldon calma son grand enfant. On lui fit espérer qu'il s'en irait plus heureux le lendemain, et tous allaient se blottir dans la grotte pour y dorir jusqu'au lever du soleil, lorsque Tom fit observer que Negro n'était pas encore de retour, bien que la nuit fût faite.

— Où peut-il être? demanda Mrs. Weldon.

— Qu'importe! dit Bat.

— Il importe, au contraire, répondit Mrs. Weldon. J'aimerais mieux encore savoir cet homme près de nous!

— Sans doute, mistress Weldon, répondit Dick Sand, mais, s'il nous a faussé compagnie volontairement, je ne vois pas comment nous pourrions l'obliger à nous rejoindre! Qui sait s'il n'a pas ses raisons de nous éviter à tout jamais!

Et prenant à part Mrs. Weldon, Dick Sand lui fit part de ses soupçons. Il ne fut pas étonné de voir qu'elle les avait eus comme lui. Seulement, ils différaient sur un point.

— Si Negro reparait, dit Mrs. Weldon, c'est qu'il aura mis le produit de son vol en lieu sûr. A mon avis, ce que nous aurons de mieux à faire, ne pouvant le convaincre, ce sera de lui cacher nos soupçons et de lui laisser croire que nous sommes ses dupes.

Mrs. Weldon avait raison. Dick Sand se rendit à son avis.

Cependant, Negro fut appelé à plusieurs reprises... Il ne répondit point. Ou il était trop loin déjà pour entendre, ou il ne voulait plus revenir.

Les noirs ne regrettaient pas d'être débarrassés de sa personne, mais ainsi que venait de le dire Mrs. Weldon, peut-être était-il plus à craindre encore de loin que de près! Et puis, comment expliquer que Negro voulait s'aventurer seul dans cette contrée inconnue? S'était-il donc égaré, et cherchait-il inutilement, dans cette obscure nuit, le chemin de la grotte?

Mrs. Weldon et Dick Sand ne savaient que penser. Quoiqu'il en soit, on ne pouvait, pour attendre Negro, se priver d'un repos si nécessaire à tous.

En ce moment, le chien, qui courait sur la grève, aboya avec force.

— Qu'a Dingo? demanda Mrs. Weldon.

— Il faut absolument le savoir, répondit le novice. Peut-être est-ce Negro qui revient!

Aussitôt, Hercule, Bat, Austin et Dick Sand se dirigèrent vers l'embouchure de la rivière.

Mais, arrivés à la berge, ils ne virent et n'entendirent rien. Dingo, maintenant se taisait.

Dick Sand et les noirs revinrent à la grotte.

La couchée fut organisée le mieux possible. Chacun des noirs se disposa à veiller à tour de rôle au dehors.

Mais Mrs. Weldon, inquiète, ne put dormir. Il lui semblait que cette terre, si ardemment désirée, ne lui donnait pas ce qu'elle en avait pu espérer, la sécurité pour les siens et le repos pour elle.

(La suite au prochain numéro.)

Ne fais rien dans la colère. Mettrais-tu à la voile pendant la tempête.

## EXECUTION DU MEURTRIER LACHANCE

—  
ARTHABASKA, 28 janvier.

De bonne heure ce matin, même, dès cinq heures un grand nombre de personnes encombraient les chemins qui conduisent à Arthabaska pour assister à l'exécution du condamné Lachance.

J'ai appris par les résidents de Pendroit que la nouvelle que leur fils avait été trouvé coupable a été vivement ressentie par les parents de Lachance, et l'éché dernier, ne pouvant supporter plus longtemps le poids de ce crime ils abandonnèrent leur maison, leur terre et leur pays pour s'en aller aux Etats-Unis.

Grâce à la courtoisie du député-shérif Powell, j'eus la permission de visiter le malheureux Lachance vers sept heures ce matin. De son châssis le drapeau noir flottait agité par le vent frais du matin. Je montai au troisième étage de la prison et après avoir ouvert plusieurs portes fermées à clef, je me trouvais dans un long corridor et en face d'un jeune homme tournant difficilement la porte d'une cellule: "Voici le prisonnier," me dit le shérif. Son apparence n'était pas celle d'un meurtrier, charpenté très-petite, taille n'atteignant pas cinq pieds surmontée d'une tête relativement grosse, couverte de cheveux épais. Ce n'est pas là la conception ordinaire que l'on se fait d'un meurtrier, l'homme à l'air rude, aux muscles violents, à la mine repoussante qui a violé la loi la plus sacrée de la nature en tuant son semblable.

Le prisonnier paraissait pâle et inanimé, non paralysé par la peur, mais comme quelqu'un qui n'aurait pas encore saisi la moitié de la destinée horrible qui l'attendait. Je lui parlai et il me donna plusieurs détails sur sa vie. Il n'a que vingt-et-un ans et a vécu pendant quelque temps aux Etats-Unis. Il comprend très-peu l'anglais et dans sa position ne pouvait en dire un mot. L'idée de tuer la pauvre jeune fille ne lui est venue que lorsqu'il s'est trouvé aux prises avec elle. Quand il la vit venir dans les champs, il partit de chez lui décidé de la faire consentir à ce qu'il voulait même en usant de force. Sa résistance vigoureuse exaspéra sa rage qui le poussa à bout. Il dit que sa confession telle qu'on l'a publiée n'est pas exacte. Je me répondis profondément de mon crime, a-t-il dit. J'ai fait de mon mieux pour me mettre en paix avec Dieu et je suis résigné à subir le sort que je mérite.

Il ne s'était pas couché de la nuit, à l'exception de quinze minutes et son confesseur, le Rév. Père Resther, qui était demeuré toute la nuit dans sa cellule, confirme ce fait. Il a déjeuné avec appétit et attendait sa fin sans crainte. Le prisonnier était une personne taciturne, toute absorbée en elle-même ou bien stupéfiée par l'horreur de sa position, il y avait probablement des deux, car ce n'est qu'à force de le questionner qu'on pouvait l'amener à dire quelque chose. Son intelligence est certainement très-peu développée. Il paraissait réellement être une espèce d'idiot et son terrible sort semblait l'affliger très-peu. Cependant le meurtre cruel de cette jeune fille vertueuse qui s'en allait si gaie, si pure à travers les champs le printemps dernier, pour rencontrer ses amis et qui en une si triste destinée en défendant vaillamment son honneur, méritait une punition terrible.

A huit heures il y avait au-dessus de mille spectateurs de l'autre côté des hauts murs de pierre qui entourent la cour de la prison.

Un certain nombre de personnes seulement furent admises promptement au dedans des murs. A huit heures le prisonnier fut conduit de sa cellule à travers la cour jusqu'à l'échafaud, qu'il monta presque en souriant et d'un air hébété. Les bras étaient attachés le long du corps et son habit jeté sur ses épaules. Il n'avait aucun voile devant la figure et aucun chapeau sur la tête. Il frissonnait sous l'air froid du matin, pendant que le père Res-

ther portait la parole à la foule disant que le prisonnier avait avoué son crime.

De tous côtés, alors la sympathie se fit jour pour cet infortuné jeune homme. Le bourreau était couvert de la tête au pied d'une longue robe noire, personne ne pouvait voir sa figure et on ignore son nom. Il attachait la corde au cou de Lachance, poussa le ressort de la trappe et le bruit horrible de la chute nous annonça que tout était fini. Le malheureux Lachance se contorsionna d'une manière horrible et son corps tourna et retourna longtemps autour de la corde. Sa bouche était grande ouverte et de l'eau et du sang en sortaient. Une expression de douleur se peignit sur sa figure, et pendant cinq minutes des spasmes, des secousses parcoururent son corps par intervalles.

Le père Resther descendit de l'échafaud, s'agenouilla près du cadavre entouré par les spectateurs qui murmuraient les réponses aux prières qu'il prononçait.

Après que le corps eut demeuré suspendu pendant un quart d'heure on le détacha et il fut mis dans un cercueil.

L'enquête ordinaire fut tenu par le Dr. Chevreuil, dans un coin de la cour.

*Dura lex sed lex.*

— *Le Quotidien.*

## LES TERREURS D'UN AUTOCRATE

Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur le sombre et effrayant tableau qui suit, tel que le donne le *Courrier de Bruxelles*; c'est un morceau profondément pensé et pathétiquement écrit:

Le onzième successeur de Pierre le Grand, souverain absolu de 90 millions de sujets, seul chef religieux, militaire, judiciaire, seul administrateur et législateur de douze races d'hommes répandues sur un territoire de 19 millions de kilomètres carrés, embrassant la moitié de l'Europe et le tiers de l'Asie, le maître sans partage de l'immense empire qui porte son front jusqu'aux glaces du pôle, étale ses flancs robustes de l'empire chinois à l'empire turc, et heurte de l'autre côté le seuil de l'empire indo-britannique, l'homme qui, d'un même signe, peut lancer à la fois ses escadres sur la Baltique et le Grand Océan, sur la mer Noire et les mers polaires, pousser des armées sur la Suède, l'Autriche, l'Allemagne, ou les restes de la Turquie par lui mise à l'agonie, dicter les résolutions de la Perse, faire trembler l'Angleterre au centre de sa richesse et de sa puissance, attaquer le Japon avec des cuirassés, ou jeter sur les abords du vaste plateau mongol des hordes de Khalkas, de Cosaques, de Baschkirs, de Circassiens, de Kirghiz et de Turcomans, restes des vieux Huns et d'Attila, — le czar Alexandre se meurt de consoption nerveuse, sous les menaces d'une secte insaisissable.

Pendant que des centaines de diplomates et des milliers de soldats exécutent ses ordres et font respecter sa gloire jusqu'aux extrémités des deux continents, il n'ose plus dormir, il ose à peine manger.

Soixante mille hommes de troupes bordent la route par laquelle il lui faut passer... et il n'ose pas passer; entouré de sa famille, de sa noblesse, de ses hauts fonctionnaires, de ses milliers de gardes, de son innombrable police, il n'a pas une heure de repos, pas une minute de vie assurée contre le poignard, ou le pétrole ou le revolver, ou la dynamite, ou le poison.

Il essaie, le grand autocrate de toutes les Russies, d'échapper à l'insaisissable ennemi, il ruse avec lui, il lui cache ses chambres, ses sorties, ses résolutions; et, dans la chambre où il réfugie ses terreurs, il trouve en entrant un billet ironique de la secte; elle assiste à ses repas, elle entend les délibérations de son conseil, elle examine derrière lui les rapports de sa police, elle sait le mot l'ordre de sa garde, elle s'assied, tranquille et décidée sur la route qu'il va suivre; et pendant qu'il fait soupçonneusement fouiller les recoins de son empire pour tâcher de le saisir, elle cite ses généraux et ses policiers à un tri-

bunal invisible, les juge, les condamne et les exécute à jour dit.

Quelle vie! ou mieux quelle agonie! Etre maître et seigneur de tout, de la vie des hommes et de leur honneur, de leurs enfants, de leur foyer, de leurs biens — et dépendre soi-même d'une volonté implacable, arrêtée, qui tient le maître à sa merci, qui connaît tous ses actes, défie toutes ses enquêtes, lui signifie sa mort, et le tuera quand elle le voudra!...

Savoir qu'elle tient cette vie dans ses mains, et qu'il est inutile de chercher à lui échapper, qu'elle frappera ce soir, demain, ou dans un mois, à son gré, et que le coup ne peut être paré...

Figurez-vous un criminel enchaîné au billot, la tête sous le couperet d'acier qu'un bourreau s'amuse à élever et à rabaisser jusqu'à lui toucher le col sans que le malheureux sache à quelle minute, à quelle seconde cessera le supplice... Combien de temps croyez-vous que pût durer cette affaire de la mort?... Une heure? un jour?... Celle du grand empereur dure depuis bientôt deux ans.

En vain l'a-t-il vingt fois bravée, cent fois secouée; en vain deux ou trois misérables, surpris à l'œuvre, ont-ils payé d'une mort obscure le hasard qui les a livrés. L'invisible ennemi en sourit de pitié...

N'est-il pas toujours aussi fort, aussi impénétrable?

N'a-t-il pas cinquante mille bras à sa disposition pour exécuter ce qu'il voudra, quand il le voudra, comme il le voudra?

Son ricanement muet ne dit-il pas: "Cherchez, empereur, cherchez, car j'ai tout envahi, tout corrompu; et tout doit vous être suspect! — Suspect le soldat qui garde la route de Moscou; suspect le *moujik* qui, au passage de l'imperial drojki, s'incline en croisant les mains sur son cœur; — suspect le sergent de ville chargé d'éclairer vos sorties; suspects le grenadier qui monte sa faction aux gilles du palais, l'officier qui attend vos ordres dans le vestibule, l'aide-de-camp qui écrit sous votre dictée, le laquais qui tient en mains votre cheval favori, le domestique qui apporte vos plats... suspect votre valet de chambre lui-même, et jusqu'au pope qui, dans la chapelle impériale, chargé de ses lourds ornements dorés, appelle tout haut les bénédictions du ciel sur l'illustre Alexandre Nicolaïewitch, quatorzième empereur Romanoff... Je suis à votre table, à vos conseils, dans vos carrosses, à votre lit, dans vos rêves... Je vous ai condamné à mort..."

Et, de fait, l'atroce sentence s'exécute lentement, d'elle-même, par le seul effet de sa persistance implacable, sans que le bourreau daigne dire si c'est ainsi qu'il entend que cela finisse, ou s'il tient en réserve quelque coup nouveau.

Victor Hugo, dans un de ses drames à effet, met dans la bouche d'Angelo, tyran de Padoue, parlant à la comédienne La Tisbé, une sombre peinture de l'espionnage exercé sur lui par le conseil des Dix.

Que devient ce roman, avec les petites proportions des personnages et la fausseté historique de son concept, à côté des réalités qui sont données en spectacle au monde, dans la personne d'un tel souverain!

Que les lugubres membres de l'association vindicative et haineuse triomphent du succès de leur œuvre, inconscients qu'ils sont des causes pour lesquelles Dieu l'a permise!

Pour nous, chrétiens, qui devons élever nos cœurs plus haut que la terre et ce qui s'y agite de passions, c'est avec la crainte et le respect des jugements divins que nous contemplant cette terrible et significative leçon de Dieu aux maîtres du monde.

Si la grande race des Romanoff chan-



Connaissait-il donc cette entrée ?



En revoyant leur bâtiment.



Cousin Bénédicet était littéralement furieux.



Soyez le bienvenu vous-même.



Prix du Marché de Détail de Montréal

Montréal, 21 janvier 1881.

Table of market prices for various goods including flour, grains, dairy products, and meats.

Marché aux Bestiaux

Table of prices for livestock such as beef, sheep, and pigs.



AVIS

Des soumissions cachetées, adressées au "Surintendant Général des Affaires des Sauvages..."

Mercier, Beausoleil & Martineau AVOCATS, No. 55 RUE ST-JACQUES, MONTREAL

HON. H. MERCIER, ex-Solliciteur-Général, député de St-Hyacinthe...

ORGUE A VENDRE

Fait par un des meilleurs manufacturiers de la Puissance, un excellent instrument...

50 Cartes-Chromos lithographiés. No. 2, 10 cts Gros troussé pour les agents, 10 cts. GLOBE CARD Co., Northford Ct.



RECOMPENSE NATIONALE de 16,600 fr. QUINA-LAROCHE ELIXIR VINEUX



CHEMIN DE FER Q.M.O. & O. CHANGEMENT D'HEURES

A PARTIR DE JEUDI, 23 DEC. 1880. Les trains partiront comme suit:

Table of train schedules for the Q.M.O. & O. railway, listing departure and arrival times for various stations.

Bureaux Général, 13, Place d'Armes. BUREAUX DES BILLETTS: 11 PLACE D'ARMES, 27 RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

Advertisement for Poudre à Pâte Victoria, featuring a portrait of a woman and text: 'La seule Certifiée Pure par le Prof. J. Baker Edwards, Analyste.'

PATINS! PATINS! CORNICHES ET ROULEAUX DE RIDEAUX, BANCS D'ESCALIER, VAISSEAUX DE CUISINE FAÏENÇES

L. J. A. SURVEYER, 524, RUE CRAIG.

AVIS AUX PHOTOGRAPHES

A louer, garni et meublé, l'un des plus anciens établissements de Montréal.

Advertisement for FER BRAVAIS, a medicinal product for various ailments, including anemia and weakness.

LA POUDRE ALLEMANDE SURNOMMEE



NE FAILLIT JAMAIS ET EST Vendue chez tous les Epiciers respectables.

Ecole d'Agriculture de L'Assomption

Enseignement GRATUIT théorique et pratique. 60.00 par mois donnés aux élèves boursiers par le Conseil d'Agriculture...

ASSURANCE FINANCIERE De Paris (France)

Toutes vos dépenses seront remboursées si vous exigez de vos fournisseurs des Bons d'Escompte de l'Assurance Financière.

NOUVEAU PROCÉDE. PHOTO-ELECTROTYPE

La Cie. Lithographie Burland, Nos 5 et 7, RUE BLEURY.

DESSINS A L'ENCRE ET A LA PLUME

convenables pour être imprimées sur toutes espèces de presses typographiques. Ce procédé évite tout le travail manuel du graveur...

ESSAYEZ-LE! AVIS!

The Scientific Canadian

Cette PRÉCIEUSE REVUE MENSUELLE a 616 beaucoup améliorée durant l'année dernière et contient maintenant les renseignements les plus récents et les plus utiles...

ORTICULTURE, HISTOIRE NATURELLE

JEUX ET AMUSEMENTS POPULAIRES, OUVRAGES DE FANTAISIE ET A L'AILLÉ POUR DAMES, ET COURTES ET AMUSANTES HISTOIRES.

ENCOURAGEONS L'INDUSTRIE NATIONALE.

Prix: seulement \$2.00 par année. LA CIE. DE LITHO. BURLAND, PROPRIETAIRE ET EDEITEUR.

"L'INTENDANT BIGOT"

PAR JOSEPH MARMETTE. Brochure de 94 pages grand 8vo. Prix: 25 Centimes.

AU CLERGE

LE PROTESTANTISME jugé et condamné par les protestants. Avec le double compte-rendu d'une discussion publique entre l'auteur et un ministre.

CE JOURNAL

L'OPINION PUBLIQUE est imprimée aux Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal, Canada, par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND (LIMITÉE).

Advertisement for AMERS DE HOUBLON, a medicinal product for various ailments, including indigestion and weakness.